



HAL
open science

Thésaurus sur le développement durable

Émilie Spanneut

► **To cite this version:**

Émilie Spanneut. Thésaurus sur le développement durable . Sciences de l'information et de la communication. 2008. dumas-01695114

HAL Id: dumas-01695114

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01695114>

Submitted on 29 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Emilie SPANNEUT

Master 1 Information Communication Documentation

Rapport de stage

Mission effectuée du 7 avril au 27 juin 2008
Les cahiers du futur, Roubaix

Thésaurus sur le développement durable

Sous la Direction de :

Monsieur Ismail Timimi, responsable universitaire
Monsieur Thierry Maous, responsable professionnel

Université Charles de Gaulle Lille-3
UFR IDIST

Année universitaire 2007-2008

Sommaire

Introduction	3
--------------------	---

Première partie : les cahiers du futur : médiateur de l'information sur le développement durable.

- L'association « les cahiers du futur »	4
- Le déroulement du stage.....	6

Deuxième partie : le thésaurus sur le développement durable

- L'émergence d'un besoin.....	8
- Un développement durable « pluridimensionnel »	12
- La structure générale du thésaurus	14
- « durable », «viable », « soutenable » : une terminologie mouvante	18

Troisième partie : Le thésaurus géographique.....	24
---	----

Conclusion	26
------------------	----

Bibliographie	27
---------------------	----

Annexe	30
--------------	----

Introduction

Prenant conscience des effets néfastes des activités humaines sur l'environnement, les citoyens se sentent de plus en plus concernés face au développement durable. Ce concept, surtout présent dans les domaines de l'environnement, de l'économie et du social, s'affirme dorénavant comme une préoccupation politique de première importance, comme en témoigne le Grenelle de l'environnement. Même si d'innombrables efforts restent encore à faire, l'influence croissante du développement durable sur les pratiques des entreprises et des institutions est incontestable. Des actions concrètes aux campagnes de sensibilisation, les initiatives en matière de développement durable se multiplient.

Cette prise de conscience s'illustre également par une importante production documentaire autour du développement durable. Cependant, malgré l'abondance d'informations sur ce domaine, le développement durable reste un concept relativement flou et difficile à définir. De part ses enjeux, le développement durable repose sur une indispensable mobilisation de chacun.

C'est au regard de ces différents constats, que l'association *Les cahiers du futur* se positionne en tant que médiateur d'informations sur le développement durable. Dans la première partie de ce rapport, nous reviendrons plus précisément sur l'association et ses missions.

Dans un second temps, nous nous pencherons davantage sur la réalisation du thésaurus pour l'écothèque. Nous tenterons de voir en quoi ce langage documentaire résulte d'une construction sociale dépendante d'un contexte informationnel et social.

Les cahiers du futur : médiateur de l'information sur le développement durable

J'ai effectué mon stage au sein de l'association « les cahiers du futur ». Nous présenterons cette structure consacrée au développement durable avec un bref historique et ses missions ; avant de décrire plus précisément le déroulement de mon stage.

1. L'association « les cahiers du futur »

Les cahiers du futur est une association créée en 1991 suite à la demande du ministère de l'environnement d'éditer le premier catalogue de films français sur l'environnement. Après la parution du catalogue « *La Terre fait son cinéma, panorama des films sur l'environnement* », les cahiers du futur se lancent dans la publication d'un trimestriel destiné aux professionnels de l'environnement et de l'audiovisuel.

En raison de difficultés financières, les activités des « Cahiers du futur » furent interrompues entre 1992 et 1995, avant de reprendre avec l'organisation du festival Ecofilm, festival international du film d'environnement et du développement durable. Après deux éditions du festival à Lille en 1998 et 1999, l'association étend son activité en proposant le festival dans plusieurs villes de France, ainsi qu'auprès de l'éducation nationale, et de diverses associations. De part l'itinérance du festival, Ecofilm touche un public de plus en plus large. Ainsi, l'association s'appuie sur l'audiovisuel - support attractif - pour sensibiliser et éduquer au développement durable et à ses enjeux, un large public.

La deuxième activité des Cahiers du futur est Ecothèque, la médiathèque virtuelle du développement durable. Thierry Maous, président des Cahiers du futur, la décrit comme la suite logique des actions des cahiers du Futur associant éducation au développement durable et gestion documentaire des ressources.

En l'espace d'une décennie, le développement durable est devenu une préoccupation sociétale de première importance. Il est rapidement devenu la problématique de nombreux centres de recherches, d'organismes de toute nature. Cet essor s'est accompagné d'une explosion du

nombre de publications autour du développement durable. Par principe le développement durable se veut être universel, et nécessite une mobilisation et une implication de tout à chacun. Pour y parvenir, la mise à disposition des informations et la communication autour des différents enjeux est devenue incontournable. C'est dans ce contexte informationnel d'abondance des sources et des acteurs qu'écothèque prend tous son sens en tant qu'outil documentaire et médiateur de l'information.

Outil d'information et de communication permettant de sensibiliser le plus grand nombre au développement durable, écothèque vise à assurer une bonne diffusion de l'information pour que chacun puisse trouver celle qui soit le mieux adapté à ses besoins.

Ecothèque répertorie toutes les nouvelles publications d'ouvrages, les périodiques, les manifestations, les films, les jeux ainsi que les outils pédagogiques ayant attrait au développement durable. Son rôle est de mettre à disposition de l'information, des références sur le développement durable. On y note une grande pluralité des sources référencées : cela va des ouvrages pour les enfants de trois ans à des publications universitaires. L'ambition de l'écothèque est de répondre aux besoins informationnels en matière de développement durable quelque soit le profil, la spécificité de l'utilisateur. Elle se positionnant comme médiateur entre les informations sur le développement durable et un public. Ecothèque ne propose pas un accès direct aux informations, mais se veut être un intermédiaire entre les usagers et des sources d'informations. Elle est une source d'information pour des publics variés : acteurs du domaine (professionnels, spécialiste du domaine), et tous citoyens intéressés par cette question.

Dans les conclusions de l'enquête 2008, « *les français et le développement durable, un nouveau pallier à franchir*¹ », Ethicity insiste sur la nécessité de la pédagogie et de l'information autour du développement durable. Face à cet impératif, l'action des Cahiers du futur prend tous son sens.

L'activité centrale de l'association reste Ecofilm. Au cours de notre stage nous avons eu l'impression que l'écothèque pouvait être perçue comme une « vitrine » de l'association sur le

¹ <http://www.blog-ethicity.net/index.php?Nos-analyses>

Web ; un outil de communication pour faire connaître davantage Ecofilm. En effet, à différentes reprises, le directeur des Cahiers du futur invitait les personnes qu'il contactait pour organiser Ecofilm à visiter Ecothèque. Il nous a semblé, qu'écothèque avait un rôle de représentativité de l'association.

Au niveau de l'organisation au sein de l'association, Thierry Maous, créateur et le directeur de l'association, se charge principalement de l'organisation d'écofilm. Le poste de documentaliste n'étant actuellement pas pourvu, l'activité d'écothèque repose sur les stagiaires présents au sein de l'association. Depuis le mois de novembre, l'activité d'écothèque avait ralenti faute de stagiaire.

2. Le déroulement du stage

Après avoir présenté l'association ainsi que ses missions, nous allons revenir plus précisément sur les différentes tâches qui m'ont été confiées durant mon stage.

Durant les trois semaines premières semaines de mon stage, mon travail a consisté exclusivement à l'enrichissement de la base de données en livres. Pour mener à bien cette tâche, il a fallu que je sélectionne dans Livres Hebdo les nouvelles parutions concernant l'environnement et le développement durable. Livres Hebdo étant un magazine faisant part chaque semaine des nouvelles publications, il constitue la principale source d'informations utilisée par écothèque pour enrichir la base en matière de livres.

Ce travail de saisie des nouvelles publications m'a permis de cerner plus concrètement les différents sujets abordés par le développement durable, mais surtout d'utiliser quotidiennement le langage documentaire actuellement en place. Par cette utilisation quotidienne, j'ai pu cerner les limites, les manques d'écothèque en matière d'indexation – autant de remarques qui m'ont servies de bases pour ma réflexion sur le thésaurus.

Outre les ouvrages, l'enrichissement de la médiathèque passe par la mise à jour des périodiques. Ecothèque a enregistré dans sa base une centaine de titres de presse ayant attrait à différents aspects du développement durable. La sortie de chaque nouveau numéro se traduit

par une mise à jour de la fiche de référence du périodique en question avec le changement du sommaire, et du visuel du magazine (la couverture du dernier numéro).

Parmi des types de ressources informationnelles quotidiennement enrichis, on note également l'enregistrement des nouvelles manifestations en se basant sur l'agenda d'actu environnement. Ce site consacré aux questions environnementales répertorie toutes nouvelles manifestations sur le développement durable. Il constitue pour écothèque une source d'information de première importance. Outre ce site Internet, l'association est régulièrement contactée par des organisateurs de manifestations pour relayer l'information sur le site d'écothèque (se qui reflète l'importance progressive qu'a pris écothèque en matière de médiateur d'information sur le développement durable). Elle devient une vitrine pour les manifestations organisées par d'autres organismes, et joue parfaitement son rôle de communication.

La une d'écothèque est quotidiennement mise à jour : est mis en première page du site les nouveautés, les dernières références enregistrés ainsi que le Focus. Il s'agit d'informations de tout type qu'écothèque veut mettre en avant : des initiatives, des émissions de télévision ou de radio.

Au regard de la profusion des informations sur Internet, il nous semble regrettable qu'écothèque n'intègre pas ces ressources au sein de son offre. En effet, l'essor du développement durable se traduit par une multitude de sites Internet autour de cette question. Des sites institutions aux initiatives personnelles, les sources d'informations sur le développement durables abondent sur Internet, sans pour autant être toute de qualité ; le rôle d'écothèque en tant que médiateur d'information serait tout à fait nécessaire.

De plus, dans la situation actuelle, écothèque donne accès à des références que le public doit se procurer (achat, emprunt), il n'y a aucun accès direct aux informations via écothèque. Or proposer en plus, des sources d'informations web donnerait à l'utilisateur un accès direct aux documents (sous forme de webographie par exemple).

Durant le stage, j'ai principalement été confronté à des difficultés d'organisation du travail à effectuer lors de ce stage. En effet, la conception du thésaurus qui constitue ma mission principale, est souvent passé en second plan face aux diverses tâches de gestion quotidienne de la base de donnée.

Le thésaurus sur le développement durable

Ecothèque répertorie et met à disposition des notices de documents sur le développement durable. C'est dans l'optique de rendre plus accessibles ces ressources que s'est développée cette médiathèque virtuelle. Or comme nous allons le constater dans cette partie, le système d'indexation actuel ne permet pas un repérage clair des informations. Ainsi pour mieux remplir sa mission, Ecothèque m'a chargé d'élaborer un thésaurus sur le développement durable soit un langage documentaire pour faciliter la médiation des informations. A ce thésaurus sur le développement durable, vient s'ajouter une réflexion autour d'un thésaurus géographique.

La conception d'un thésaurus repose sur un ensemble d'étapes, de tâches pour mener à bien cette construction. Après avoir cerné de façon précise des besoins, le concepteur du thésaurus doit collecter un ensemble de candidats descripteurs en se basant sur des sources préalablement sélectionner. C'est à partir de cette liste de candidats descripteurs que sera opérer le choix des descripteurs et leur classification selon une organisation thématique. Progressivement les relations d'équivalence et de voisinage seront instaurer.

Nous allons aborder successivement les différentes étapes mises en œuvre pour réaliser un thésaurus répondant aux besoins d'écothèque.

1. L'émergence d'un besoin

La norme internationale ISO 2788 définit le thésaurus comme « le vocabulaire d'un langage d'indexation contrôlé, organisé formellement de façon à expliciter les relations a priori entre les notions ». Un thésaurus est un langage documentaire fondé sur une hiérarchisation des concepts d'un domaine, établi en fonction des relations sémantiques existantes entre les différents descripteurs du thésaurus. Il propose une classification des connaissances propres à un domaine spécifique. Ainsi grâce à une indexation plus cohérente des documents, le thésaurus facilite l'accessibilité aux informations.

Un thésaurus est un outil terminologique construit à des fins bien particulières et s'inscrivant dans un contexte informationnel prédéfini. En amont de l'élaboration de celui-ci, il est

essentiel de mener une réflexion relative au cadre dans lequel le thésaurus va s'insérer. En effet, un thésaurus est avant tout un outil de médiation entre les usagers et les informations, il doit donc être pensé en fonction des besoins des utilisateurs et des ressources disponibles. Comme toute construction terminologique, le thésaurus doit être envisagé dans son contexte d'usage.

Ainsi, le contexte informationnel permet de définir des critères qui vont sous-tendre la construction de ce langage documentaire.

Nous allons donc revenir sur écothèque en tant que base documentaire et plus précisément sur le système d'indexation mis en œuvre. Nous nous intéresserons aussi à ses utilisateurs afin de souligner le contexte pour lequel est construit le thésaurus.

Comme dans toute base de documentaire, écothèque renseigne les sujets traités pour chaque document enregistré. Le système d'indexation actuellement en place sur écothèque est constitué d'une liste alphabétique comprenant trente sept termes. Celle-ci est trop restreinte pour couvrir de manière pertinente une thématique aussi riche que celle du développement durable ; et engendre des difficultés dans l'accès à l'information. En effet, avec certain descripteur, on peut obtenir plus de cent résultats. Le bruit informationnel est d'autant plus important qu'avec le descripteur « environnement/ développement durable : généralité », on obtient plus de cinq cents résultats (soit plus d'un quart des livres enregistrés sur la base). Ce bruit documentaire s'accroît avec l'impossibilité de mener des recherches en croisant deux termes. Contrairement à l'interface de recherche qui ne permet pas à l'utilisateur de renseigner plusieurs champs "thème", il est possible lors de l'indexation de préciser jusqu'à trois thématiques pour un même document. Le système d'indexation en place ne permet pas aux usagers d'avoir une vision exacte des ressources disponibles.

De plus, cette liste de descripteurs met principalement l'accent sur l'aspect écologique et environnemental en négligeant les aspects sociaux et économiques. Il est donc difficile d'indexer certains documents lorsque dans la base il n'y a pas de descripteur approprié. Ceci pourrait alors expliquer le nombre important de documents ayant pour thématique « environnement\développement durable : généralité ». D'ailleurs, on peut remarquer que les aspects économiques et sociaux traités ne sont représentés qu'avec six descripteurs, alors que les questions environnementales sont plus développées (une vingtaine de termes). Ce constat

résulte de la prédominance des préoccupations écologiques dans le développement durable, et de son antériorité historique (les questions économiques et sociales étant apparues qu'au cours des années 90 dans les discours sur le développement durable). D'ailleurs la problématique du développement durable est souvent réduite aux seuls aspects environnementaux. Nous avons également remarqué que certains descripteurs regroupent dans un même intitulé différents concepts qui sont certes liés mais qu'il faut néanmoins séparer. Avec le système d'indexation actuel, un usager cherchant des documents sur la protection des animaux en passant par les descripteurs utiliserait « écosystème, faune, flore » ; il obtiendrait alors plus de cent résultats sur des sujets très divers. S'il veut avoir des réponses plus précises, et plus adéquate à ses besoins informationnels, il est obligé de croiser avec d'autres champs de recherche libre et donc utiliser le langage naturel. Cette situation peut sembler totalement paradoxale.

Outre le renseignement des différents thèmes traités dans un ouvrage à partir de la liste présentée en amont ; les livres sont également indexés à partir du « thésaurus Dewey ». Ceci ne correspond pas à un thésaurus à proprement parlé mais d'une liste thématique utilisée par Livre Hebdo pour classer les nouvelles publications selon un sujet général. Cette classification catégorise soit le contenu, soit le public (ex « économie », « documentaire jeunesse »). Dans certains cas, préciser la classification Dewey permet de pallier au manque du langage documentaire de l'écothèque comme avec « éthique » qui ne figure pas parmi les termes utilisés par la base. Mais dans de nombreuses situations, la classification Dewey se trouve être redondante par rapport à celle de l'écothèque – des documents se retrouvant avec le même descripteur à deux reprises.

Ayant ainsi pris connaissance du contexte informationnel de l'écothèque, nous allons nous attarder quelque peu sur les usagers de l'écothèque car connaître pour qui est élaboré le thésaurus est essentiel. Il ne faut pas perdre de vue, lors de l'élaboration du thésaurus pour qui il est construit, et dans quelle finalité. Le profil de l'utilisateur est déterminant dans la réalisation du thésaurus. Des outils terminologiques différents seront mis en place si on s'adresse plutôt à des spécialistes, ou à un grand public.

Le public de l'écothèque n'est pas homogène. En effet l'écothèque a pour ambition de « répondre aux besoins des publics suivants : parents, collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, animateurs associatifs, professionnels - tous acteurs de près ou de loin de leur

destin et de celui de notre planète. »² Les usagers sont des personnes cherchant des références sur le développement durable pour leurs usages personnels, professionnel ou pour un autre public (enseignant). Le niveau de spécialisation d'un document est le critère utilisé au sein de la base pour différencier le public. Lors de l'enregistrement d'une nouvelle référence dans la base, on précise à quel type de lecteur s'adresse le document en question : grand public, public motivé, spécialiste, universitaire. On indique aussi pour les enfants à quelle tranche d'âge s'adresse le document. Ces informations catégorisant le niveau des documents permettent de différencier le public en fonction de son « positionnement » par rapport à un sujet. Ecothèque se veut généraliste par rapport à la thématique du développement durable (traité de tous les sujets ayant attrait à cette question), mais pas au regard du niveau des documents. La base répertorie aussi bien les ouvrages spécialistes que ceux visant à une vulgarisation d'une problématique.

On se situe donc dans un contexte d'une grande généralité aussi bien au niveau informationnel, qu'au niveau du public. Nous ne sommes pas face à un public de spécialistes ayant des attentes très pointues. Cette généralité doit être prise en compte pour l'élaboration du thésaurus.

C'est face à ces constats que la nécessité d'intégrer un thésaurus s'est fait ressentir. En effet, mettre en place un thésaurus sur le développement durable permettra d'avoir à disposition pour l'indexation et la recherche d'informations, un outil documentaire plus approprié dans lequel les représentations et l'organisation des connaissances relatives au développement durable serait plus précise que dans le système d'indexation actuellement en œuvre sur écothèque.

Ecothèque donnant la possibilité aux internautes d'inscrire eux-mêmes des nouveautés, la mise en place d'un langage contrôlé est d'autant plus nécessaire afin que la base reste cohérente, et d'avoir une uniformité dans la description des documents.

Avec une base en constante progression, le langage documentaire en place ne permet pas à écothèque de remplir au mieux sa mission. L'indexation ne met pas suffisamment en valeur les références enregistrées. L'évolution vers un thésaurus plus adapté s'inscrit dans l'objectif

² Extrait de la ligne éditoriale d'Ecothèque.
<http://www.ecotheque.org/rubrique-ligneeditoriale.html>

d'améliorer le taux de précision de la base - c'est-à-dire la proportion de documents pertinents retrouvés parmi l'ensemble des documents retrouvés.

Un développement durable « pluridimensionnel »

L'objectif du thésaurus est d'avoir une représentation du développement durable, en reflétant à travers la terminologie et la structuration de celui-ci les connaissances, les pratiques ainsi que les enjeux et les préoccupations en matière de développement durable à un instant T. Le thésaurus ne peut donc se détacher du contexte dans lequel celui a été construit. Outre le contexte informationnel, il faut noter que le thésaurus est également dépendant du contexte temporel et du contexte social. Au regard de ces différentes remarques, nous allons revenir plus précisément sur la notion même de développement durable afin de cerner au mieux le domaine de spécialité sur lequel portera le thésaurus.

Avant d'entreprendre l'élaboration du thésaurus, il est incontournable d'explicitier la notion de développement durable afin d'avoir une vision « complète » du champ de connaissances et de pratiques que recouvre ce concept. Ce travail préalable est d'autant plus incontournable que je ne suis pas une spécialiste de la question.

Le concept de développement durable s'est progressivement forgé au cours des années quatre-vingt, avant de devenir pour de nombreux pays un objectif essentiel, une préoccupation centrale mobilisant une multitude d'acteurs. Défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »³, le développement durable s'appréhende à travers trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Ces trois dimensions sont à prendre en compte dans toute mise en œuvre du développement durable. C'est la relation de l'homme à son environnement que le développement durable questionne – environnement naturel mais aussi social.

Au niveau environnemental, le développement durable met l'accent sur la protection de l'environnement et des écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles ainsi que la maîtrise des énergies. Même si l'essor du concept de développement durable repose

³ BRUNDTLAND Gro Harlem, Notre avenir à tous, Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988, p.51.

Définition la plus courante et la plus acceptée du développement durable.

principalement sur les questions environnementales, les aspects sociaux économiques ont toute leur place dans la problématique du développement durable. D'un point de vue économique, c'est au niveau du commerce équitable, du tourisme solidaire et de la responsabilité sociale des entreprises que le développement durable prend toute son ampleur. Les dimensions humaines et sociales ont également toute leur place dans cette problématique comme par exemple au travers de la santé, l'éducation, l'alimentation...

Même s'il repose sur trois piliers ; le développement durable est davantage un concept transversal à un ensemble de problématique qui sont abordées à travers les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Ce sont ces trois aspects que l'on retrouve dans les nombreux champs d'investigations du développement durable ; et qui sont indissociables. Par exemple, la question de l'eau est abordée aussi bien en tant que ressource naturelle, qu'au niveau de la santé avec l'accès à l'eau potable. Cette situation s'illustre encore mieux avec la question de la lutte contre la pollution qui pour des raisons environnementales nécessite des changements de comportements de tous les acteurs de la société et passe par une responsabilité accrue des entreprises (principe du pollueur payeur).

Le développement durable ne constitue pas un domaine bien délimité comme pourrait l'être une discipline scientifique, mais il doit davantage se concevoir comme une approche transversale, englobant un ensemble de connaissances, de pratiques mises en œuvre à des échelles différentes. De part les problèmes qu'il soulève, le développement durable se veut universel. En effet, le champ d'action et d'influence du développement durable est immense et repose sur une mobilisation de tout à chacun.

De nombreux auteurs ont abordé dans leurs écrits les relations existantes entre les différentes thématiques du développement durable, en soulignant comme le fait Bruno Boidin⁴ que ces relations sont complexes en raison de leurs influences mutuelles. Ces réflexions sont intéressantes pour la construction du thésaurus car on se trouve confronté aux mêmes interrogations. Les relations entre les descripteurs au sein du thésaurus sont d'autant plus intéressantes qu'elles reflètent la structure du domaine.

⁴ Bruno Boidin, « Développement humain, développement durable et « pays en développement » : comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? », *Développement durable et territoire*, Varia, mis en ligne le 16 janvier 2006. URL : <http://developpementdurable.revues.org/document1700.html>. Consulté le 29 mai 2008.

« Incontestablement le concept de "développement durable" se distingue par une capacité tout à fait remarquable à poser *et surtout à lier ensemble* plusieurs des questions centrales auxquelles nos sociétés sont aujourd'hui confrontées.⁵ »

Notion difficilement cernable, le développement durable s'est progressivement décliné en une multitude de pratiques, et d'approches mettant en avant la notion de durabilité. Autant d'aspects que l'on devra retrouver dans le thésaurus.

La structure générale du thésaurus

Le thésaurus n'est pas un outil construit indépendamment d'un contexte. Il ne constitue pas une solution que l'on « plaquerait » pour chaque structure documentaire, mais il faut le concevoir de manière réfléchi, censé avec le regard interne de la structure pour répondre au milieu aux besoins, et s'adapter aux exigences et aux contraintes à chaque organisation documentaire. Celui-ci est ancré dans une réalité complexe déterminée par les besoins de la structure développant cet outil, par la production documentaire sur lequel on se base pour le construire. Il est donc déterminé par les paradigmes du domaine traité. Il est porteur d'une représentation sociale dépendante de son contexte d'émission.

Cet ancrage se ressent dans la structure générale du thésaurus, mais également dans le choix des termes, de leurs organisations ainsi que dans leurs mises en relation ; soit dans chaque phase de construction du thésaurus. En tant qu'outil construit, il ne peut se défaire du contexte environnant qui lui est propre. En cela, le thésaurus n'est pas un outil terminologique universel, mais il constitue une représentation délibérément faussée d'un domaine de connaissance.

Un thésaurus ne constitue pas une solution terminologique pouvant être utilisée de façon optimale dans tout contexte. Il doit se concevoir de façon réfléchi, censée avec un regard interne à la structure afin de répondre au mieux aux besoins, et s'adapter aux exigences et aux contraintes propres à chaque organisation.

⁵ Jacques Theys, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoire*, Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 23 septembre 2002. URL : <http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>. Consulté le 29 mai 2008.

Le but d'un thésaurus n'étant pas d'établir la liste exhaustive des termes du domaine, des choix sont opérés de la part du concepteur, faisant ainsi du thésaurus une construction socialement dépendante de la manière dont le concepteur appréhende le domaine traité. L'appréhension conceptuelle du développement durable est multiple, et cela n'est pas sans impact sur le choix des thématiques, mais aussi de l'établissement des relations entre les différents concepts.

Ces différentes thématiques constituent la trame autour de laquelle on structurera le thésaurus. Leur choix résulte d'une analyse des descripteurs utilisés par écothèque, ainsi que de la consultation de plusieurs sources d'information sur le domaine. La mise en œuvre du développement durable nécessite une mobilisation du plus grand nombre, cette nécessité passe par une sensibilisation au développement durable et à ses enjeux. Les sources d'informations sur la thématique sont donc abondantes. En raison des nombreux aspects du développement durable, l'accès à l'information au sein de ces sites Internet se fait en suivant une arborescence thématique. Nous avons donc entrepris l'analyse de l'organisation thématique de quelques ressources afin d'avoir une vision de la manière dont les thématiques relatives au développement durable s'articulent entre elles. Selon les sources consultées et leur orientations (si l'accent est davantage mis sur l'environnement, ou plutôt sur les aspects économiques et sociaux), la structure du site et l'organisation des informations diffèrent. Au regard de ces différentes sources informationnelles, nous pouvons constater qu'il existe une multitude de manières d'aborder le développement durable. Les angles d'approche de cette thématique diffèrent d'une ressource à l'autre.

Le choix des principales thématiques et de leur hiérarchisation est une étape centrale dans l'élaboration du thésaurus parce qu'elle constitue la colonne vertébrale du thésaurus, mais également parce qu'elle reflète la vision qu'ont les concepteurs du domaine concerné. Il s'agirait pour être plus précis de la vision de la structure pour laquelle le thésaurus est construit. La manière dont l'organisation appréhende le domaine doit se ressentir dans le thésaurus. Un thésaurus sur le développement durable d'un organisme économique différencierait fortement de celui émis par un organisme spécialisé sur les questions environnementales. « Il [le thésaurus] fige momentanément une vision délibérément faussé du monde.⁶ » La

⁶ Latham Saadani et Suzanne Bertrand-Gastaldy ; Cartes conceptuelles et thésaurus : Essai de comparaison entre deux modèles de représentation issus de différentes traditions disciplinaires, page 7

construction d'une classification terminologique est liée à la production documentaire du domaine et donc aux problématiques soulevées à un moment donné. Par nature, une classification est amenée à évoluer selon les évolutions du domaine.

Le thésaurus sera construit autour des thématiques suivantes. Celles-ci ne sont pas nécessairement les classes mères du thésaurus, mais les thèmes centraux du développement durable que l'on doit retrouver dans le thésaurus.

- l'agriculture
- l'alimentation
- l'architecture
- le climat
- le commerce équitable
- le développement social
- l'eau
- l'écologie
- l'économie sociale et solidaire
- l'écotourisme
- l'environnement
- la pollution
- les ressources énergétiques
- la santé
- le territoire
- les transports
- l'urbanisme

Tout en ayant conscience des relations des trois piliers du développement durable, et de la transversalité de certaines notions touchant aussi bien à l'environnement, l'économie et au social ; nous avons fait le choix de baser la structure générale du thésaurus autour de ces divisions. L'environnement, l'écologie et le social sont interdépendants, et c'est autour de ces trois aspects que se définissent toutes actions relatives au développement durable. Cette distinction est donc omniprésente, elle est rappelée dans chaque définition du concept de développement durable. Cette division en terme d'approche est communément admise par

tous les acteurs du développement durable, puisque c'est par rapport à cette distinction que l'on peut se « repérer ». Il nous a donc semblé nécessaire que ces trois piliers servent de trame générale au thésaurus afin de faciliter le repérage au sein de celui-ci. Nous avons donc organisé les thématiques en fonction de l'aspect dominant de chacune d'elles. On a dégagé trois facettes : l'environnement, l'aspect socio-économique, et la gestion durable du territoire.

En vue de rendre la consultation du thésaurus plus aisée, nous avons regroupé les thématiques en fonction de leur dominante. Organiser ensemble les thématiques abordant principalement les questions environnementales, socio-économiques et de territoires nous semblait plus pertinent qu'établir une liste alphabétique des thèmes. Les piliers « économie » et « social » ont été réunis dans une seule facette en raison de l'interdépendance des thématiques. Des concepts tels que le « commerce équitable » ne peuvent s'interpréter dans leur globalité qu'à travers de ces deux aspects. Le commerce équitable recouvre un ensemble de pratiques socio-économiques alternatives au commerce international, il n'a de sens que s'il est intégré au développement local. La gestion durable des territoires est un aspect que l'on a dégagé des autres thématiques du thésaurus. L'approche territoriale du développement durable suppose de poser conjointement des questions environnementales, économiques et sociales à une échelle plus locale ; le territoire étant le lieu d'intervention, de mise en pratique, de concrétisation du développement durable. En effet, c'est à l'échelle des territoires que le développement durable a été le plus rapidement et le plus visiblement intégré dans les politiques.

Tableau 1 : Organisation des thématiques autour des facettes centrales du thésaurus.

Environnement	Aspect économique et social	Territoire
Agriculture	Commerce équitable	Architecture
Climat	Développement social	Transport
Eau	Economie sociale et solidaire	Urbanisme
Ecologie	Ecotourisme	
Pollution	Santé	
Ressource énergétique	Alimentation	

« Durable », « viable », « soutenable » : une terminologie mouvante.

Le développement durable est un concept relativement jeune mais dans lequel on retrouve des thématiques plus anciennes, qui ont déjà leur propre terminologie. Comme nous l'avons déjà souligné, le développement durable est davantage un nouvel angle d'approche de thématiques préexistantes. La complexité de la terminologie du développement durable tient du fait que le développement durable regroupe sous son concept des thématiques qui étaient auparavant indépendantes les unes des autres. Ainsi on retrouve par exemple la question de l'agriculture et l'architecture dans un même thésaurus. Nombreuses des thématiques retenues pour constituer la trame du thésaurus ont leur propre thésaurus : c'est le cas entre autre de l'agriculture, l'eau, l'éducation, l'environnement, ou encore la santé. Ce qui diffère avec un thésaurus sur le développement durable c'est l'angle d'approche par lequel ces notions sont abordées.

Le choix des termes est une étape centrale pour la conception du thésaurus car c'est à travers eux qu'on va représenter le domaine concerné. Nous avons consulté plusieurs ressources terminologiques de nature diverses pour l'extraction des termes du thésaurus. Ces ressources traitent du développement durable selon des angles d'approches complémentaires.

En effet, face à l'abondance des ressources informationnelles, divers organismes ont mis au point leur propre outil terminologique adapté à leurs besoins. « Plus on s'éloigne du contexte de productions de savoirs, de savoirs faire ou d'informations, plus s'accroît le travail d'explicitation. »⁷ Ce travail d'explicitation est d'autant plus nécessaire quand l'on veut mobiliser des acteurs autour d'une problématique complexe et aussi vaste que celle du développement durable.

Chacune de ces ressources terminologiques sur le développement durable a ses propres spécificités dans les orientations opérées, les termes retenus.

- Thésaurus Agora 21 : thésaurus spécifique sur le thème du développement durable
Ce thésaurus s'organise autour de six micro thésaurus : « l'environnement économique » ; « l'environnement naturel » ; « les instruments de mise en œuvre du développement durable » ; « les mots -outils / facette » ; « la vie humaine et société » ; « les pollutions et

⁷ Brigitte Guyot Chap 2 Terminologie et accès à l'information

nuisances ». On retrouve dans ce thésaurus les trois piliers du développement durable, on note cependant l'absence de notion tel que « commerce équitable ». Ce manque est sûrement lié au fait que ce thésaurus date de 1999.

- Glossaire de l'OCDE sur le développement durable

Ce glossaire réalisé par l'organisation de coopération et de développement économique, développe principalement les questions environnementales. De nombreux aspects du développement durable ne sont pas développés.

Dans ces deux ressources se décrivant comme généraliste par rapport à la question du développement durable, on ressent néanmoins la prédominance de l'aspect environnemental.

Des langages documentaires généralistes :

- Thésaurus Motbis
- Thésaurus de l'UNESCO
- Rameau
- Eurovoc

Les quatre langages documentaires précédemment cités ne traitent pas spécifiquement du développement durable, ce sont des outils d'indexation généralistes : le développement durable ne fait pas l'objet d'un développement spécifique mais nous avons consulté les micro thésaurus relatifs à l'environnement, l'écologie, l'agriculture ...

Des ressources abordant un domaine relatif au développement durable.

- Consultation du glossaire de Novethic qui porte plus spécifiquement sur les questions économiques du développement durable. Novethic est un centre de recherche et d'expertise sur la responsabilité sociétale des entreprises et l'investissement socialement responsable.
- Le dictionnaire de l'environnement, ouvrage coordonné par Yvette Veyret. Ce dictionnaire est le travail de géographes « qui ont de l'environnement une approche quelque peu spécifique par rapport à celle d'autres disciplines »
- Thésaurus sur l'eau
- Liste des mots clés utilisée pour l'indexation de « Territoire et développement durable », revue électronique proposant une approche interdisciplinaire du développement durable.

Ces ressources sont intéressantes mais trop spécifiques : elles nous permettent de cerner les principaux termes relatifs à une thématique.

A travers ces différentes ressources terminologiques, nous voulions avoir des outils terminologiques abordant les trois piliers du développement durable, et sous des angles différents.

Le choix des candidats descripteurs pour le thésaurus s'est basé sur ces ressources terminologiques, dont certaines nous permettent d'accéder à un vocabulaire spécifique au développement durable ayant fait l'objet d'une validation. Ces outils terminologiques sont souvent trop spécifique, on y retrouve un vocabulaire riche et extrêmement spécialisé avec des termes tel que « conservation des ressources phytogénétiques ». De fait, nous avons fait un tri en ne retenant que les termes les plus généralistes.

Suite à la consultation de ces différentes ressources terminologiques, nous avons fait le choix de ne pas retenir les noms d'organismes, ainsi que les termes trop techniques, scientifiques qui font sens que pour les spécialistes. L'écothèque a pour l'heure un peu plus de 2000 références de livres : même si la base est en constante évolution : quelle pertinence il y aurait-il à intégrer dans le thésaurus des expressions tel que « débocagisation » ? D'autant plus que ces concepts sont abordés dans un ouvrage en sont rarement la thématique principale et s'inscrivent dans une thématique plus large. Notre objectif étant alors de faire un thésaurus ayant le même degré de généralité que la base d'écothèque.

Nous nous sommes basés sur ces ressources terminologiques pour l'extraction des termes, et sur un corpus de références bibliographiques afin d'établir les relations entre les différents concepts.

La consultation de ces différentes ressources terminologiques nous a permis de souligner la complexité autour de la terminologie employée. D'un outil à l'autre, les termes représentant un même concept varient.

Ecotourisme, tourisme éthique, tourisme équitable ou encore tourisme solidaire : On retrouve dans la terminologie du développement durable beaucoup d'expressions préexistantes auxquelles viennent se rajouter des qualificatifs permettant ainsi d'inscrire la nation dans le

développement durable. Ces différents qualificatifs rajoutés à des concepts plus anciens reflètent des valeurs sur lesquelles repose le développement durable tel que l'éthique, la durabilité, la soutenabilité. Ce sont des notions centrales du développement durable que l'on ne peut difficilement placer dans le thésaurus. Elles constituent des valeurs transversales au développement durable. La terminologie du développement durable s'est construite de la même manière que le concept lui-même, c'est à dire en abordant sous un nouvel angle des questions auxquelles la société est confrontée. Nous retrouvons dans le thésaurus de nombreux descripteurs construits avec les qualificatifs tels que « durable », «soutenable», « éthique », «éco-», ou encore « solidaire ». La terminologie de ces différents concepts n'est d'ailleurs pas fixe. Certains auteurs privilégieront le terme de « tourisme durable » alors que d'autres emploieront davantage l'appellation « tourisme éthique ». On note ainsi une importante mouvance terminologique, principalement autour des concepts relatifs aux aspects sociaux du développement durable. Ce constat renforce la nécessité de mettre au point un langage documentaire dans lequel on guidera les usagers d'écothèque vers le terme utilisé (parmi d'autres) au sein de la base pour représenter un concept. Nous avons donc été amené à effectuer des choix parmi les différentes variantes terminologiques en vigueur pour un même concept. Face à cette forte synonymie, les relations d'équivalence prennent tout leur sens au sein du thésaurus. Cette relation thésaurale permet de mettre en relation des entités terminologiques différentes mais recouvrant un concept plus ou moins similaire. Dans un langage documentaire, c'est la relation d'équivalence qui lie des termes de même sens (synonymes) ou de sens proches (quasi-synonymes), c'est-à-dire les termes ayant une même valeur pour la recherche documentaire. La nuance entre différentes expressions est souvent trop subtile : ainsi les expressions « agriculture biologique », « agriculture raisonnée » et « agriculture durable » font référence à des réalités différentes, mais dont les nuances entre chacun de ces types d'agriculture ne sont pas toujours saisissables. Dans un contexte de synonymie important, le choix d'un terme comme descripteur correspond au choix d'une forme sémantique parmi d'autre pour représenter un concept.

Ainsi lorsqu'on choisit un terme pour représenter un concept, il devient le descripteur qui sera utilisé pour l'indexation des documents. Il est donc pertinent de mettre en avant les synonymes de ce terme au travers de la relation d'équivalence. Cette relation permet ainsi de faire le pont entre le langage naturel des usagers et des indexeurs, et un langage artificiel commun à tous et en vigueur au sein d'écothèque.

De part les relations d'équivalence mises en place, le thésaurus permet de réduire l'impact des problèmes posés par la synonymie présente dans le langage naturel. Face à la richesse du vocabulaire, cette mise en relation entre le terme descripteur et ses synonymes (non descripteurs) permet de faire la liaison entre le langage naturel des usagers et le langage artificiel en vigueur au sein de la structure documentaire.

Dans certain cas, pas une expression prévalant sur d'autre : Nécessité de faire des choix qui peuvent sembler subjectifs. L'important consiste à ce que l'utilisateur sache quel est le terme représentant le concept.

Il ne faut pas perdre de vue lors de la construction du thésaurus pour qui est construit cet outil est destiné.

Le thésaurus sera un outil amené à évoluer en fonction des nouvelles orientations, des nouveaux paradigmes, nouvelles préoccupations en matière de développement durable. Il ne constitue pas un outil fixe, bien défini.

Le langage contrôlé facilite la recherche dans la base en guidant l'utilisateur vers les descripteurs les plus précis.

Tout au long de la construction du thésaurus, nous nous sommes interrogé pour savoir s'il fallait intégrer les domaines « eau », « air » et « sol » dans une classe mère « ressource naturelle ». Finalement, nous n'avons pas opté pour cette solution qui aurait « alourdi » la hiérarchisation générale du thésaurus. De plus, étant donné que les spécifiques du descripteur « eau » (par exemple) englobent des concepts plus généraux que la seule question de l'eau comme ressource naturelle, une telle solution aurait appauvri le thésaurus. Nous avons donc instauré une relation d'association entre les deux descripteurs. Cependant, une organisation de concepts dans une hiérarchisation ne sera jamais pleinement satisfaisante. Limiter un domaine aussi vaste et complexe que le développement durable à quelques catégories est forcément réducteur. Le concepteur du thésaurus doit être pragmatique dans ses choix, en ne perdant pas de vue la finalité du thésaurus.

Construisant un thésaurus destiné à une base documentaire préexistante, nous nous sommes confrontés à la difficulté d'intégrer au sein du thésaurus des descripteurs n'ayant pas de relation direct avec le développement durable mais dont écothèque répertorie plusieurs documents. Au sein de la base, plus de 75 ouvrages sont indexés avec les termes « potager, jardin ». Ceci fait davantage référence à des pratiques, des loisirs qui ont un sens dans le développement durable, mais nous interroge sur la manière de les intégrer dans le thésaurus. Lié au respect de l'environnement et de la nature, le jardinage fait davantage référence à des pratiques personnelles, de loisirs qu'a un aspect propre du développement durable. Au regard du nombre de documents dans la base relevant de ce sujet la présence de « jardinage » comme descripteur dans le thésaurus est incontestable, mais la question est à quel niveau ?

A l'heure actuelle, à trois semaines de la fin de mon stage, le thésaurus n'est pas encore terminé. Certains termes n'ont pas encore « trouvé leur place » au sein de l'organisation générale du thésaurus. De plus, la hiérarchisation au sein de certains microthésaurus ne me porte pas entière satisfaction, surtout pour « développement social » et « gouvernance ».

L'intégration du thésaurus au sein d'écothèque est également une question qu'il me reste à approfondir. Plusieurs solutions sont réalisables. On peut donner accès au thésaurus grâce à un lien vers un document consultable sur le site. Cette solution est envisageable car le thésaurus n'est pas trop conséquent en terme de descripteurs. Chaque usager aura donc accès à l'intégralité du thésaurus. Il devra donc s'accompagner d'une note explicative, ainsi que d'une liste alphabétique de l'ensemble des descripteurs et non-descripteurs composant le thésaurus. Au sein du moteur de recherche actuel d'écothèque, le champ « thésaurus » donne accès à la liste des termes utilisés dans l'indexation. En se basant sur ce type d'accès, on peut envisager que dans un champ, l'usager est la liste des microthésaurus, et qu'une fois la sélection de celui-ci opérée que les principaux termes spécifiques reliés soit ensuite proposés. Au niveau de la faisabilité technique, je dois m'entretenir avec le webmaster d'écothèque. De plus, la mise en place du thésaurus va devoir s'accompagner d'une ré-indexation de l'ensemble des documents.

Le thésaurus géographique

Parallèlement au thésaurus sur le développement durable, j'ai également été chargé de réaliser un thésaurus géographique.

Le thésaurus géographique est développé pour un double usage. Il se destine principalement à l'indexation des documents par une localisation géographique plus fine que celle actuellement en œuvre. Pour le moment, seuls les continents sont utilisés pour l'indexation des documents. S'adressant à plusieurs pays francophones, écothèque souhaite que dans ce thésaurus soit intégré les régions des pays en question (France, Belgique, Suisse, Québec). Ces précisions au sein du thésaurus sont destinées à une indexation plus précise des périodiques régionaux.

La comparaison de plusieurs thésaurus et microthésaurus géographiques a mis en lumière des découpages géographiques différents d'un outil à l'autre. En mettant en parallèles ces thésaurus, des considérations géopolitiques peuvent apparaître. Par exemple, Chypre est classé dans l'Asie par l'ONU, alors que l'Unesco le place dans l'Europe. Comme le met en avant Isabelle Donze, « selon les centres d'intérêt, l'organisation de la planète est parfois différente ⁸ ». Il en ressort que les façons d'appréhender le monde diffèrent selon les points de vues. Ainsi, la manière de percevoir le monde n'est en aucun cas unanime.

Pour réaliser ce thésaurus géographique, nous avons basé notre travail sur le thésaurus réalisé par l'ONU. A partir de cette source, nous avons fait différentes modifications pour rendre le thésaurus plus adéquat des besoins d'écothèque. Pour cela, nous avons par exemple supprimé les possessions de la couronne britannique

Lors de la construction de ce thésaurus, nous nous sommes interrogés sur la manière dont les usagers allés se « guider », se repérer au sein de cet outil. Ainsi avec le cas de « Chypre » que l'ONU classe dans l'Asie, nous nous sommes interrogés s'il ne serait pas plus pertinent de

⁸ DONZE, Isabelle. La construction d'un thésaurus de noms de lieux. *Indice, index, Indexation/* ed. par Kovacs S, Timimi I. Paris : ADBS, 2006, p.177-189

classer ce pays dans « Europe ». Est-ce que du fait que Chypre fait partie des pays membre de l'Union Européenne, les usagers n'iront pas intuitive dans la classe « Europe ».

Nous aurions pu classer les pays par ordre alphabétique selon les continents. Mais il nous a semblé plus pertinent d'introduire dans ce thésaurus de subdivisions géographiques intermédiaires. Ce choix se justifie par le fait que les questions abordées en matière de développement durable sont générales communes à un ensemble de pays, il est souvent question de l'Afrique subsaharienne ou de l'Amérique latine par exemple.

Conclusion

Le thésaurus est un outil terminologique ancré dans une réalité informationnelle et sociale qui le façonne. Le contexte de production est déterminant dans l'organisation de celui-ci. Le thésaurus n'est pas un outil terminologique neutre, mais véhicule une certaine représentation d'un domaine de connaissances et de pratiques partagée par la structure documentaire pour laquelle il est construit et les usagers de celle-ci.

En tant qu'outil visant à faciliter l'accès à l'information grâce à une représentation formelle d'un domaine, le thésaurus doit être pensé pour mettre d'une appropriation des plus aisée par les usagers. Il ne faut pas détacher le thésaurus de son contexte d'usage.

Le thésaurus ne peut donc se détacher de son contexte informationnel et social de production, et sera amené à évoluer en fonction des orientations futures que vont prendre ces deux éléments.

Bibliographie .

Thésaurus et terminologie

BERTRAND-GASTALDY Suzanne, SAADANI Latham; « Cartes conceptuelles et thésaurus : Essai de comparaison entre deux modèles de représentation issus de différentes traditions disciplinaires » 2000. http://www.cais-acsi.ca/proceedings/2000/saadani_2000.pdf

DONZE, Isabelle. La construction d'un thésaurus de noms de lieux. *Indice, index, Indexation/* ed. par Kovacs S, Timimi I. Paris : ADBS, 2006, p.177-189

GHOUAS DZIRI, Anissa. Ontologie et thésaurus : des systèmes d'organisation des connaissances différents et complémentaires. *Indice, index, Indexation/* ed. par Kovacs S, Timimi I. Paris : ADBS, 2006, p.191-202

GUYOT, Brigitte. La terminologie en action. *Terminologie et accès à l'information/* ed. par Mustafa El HAdi W, Paris : Lavoisier, 2006, p. 27-49

HUDON, Michelle. Le thesaurus: au carrefour des sciences de l'information et de la terminologie. *Terminologie et accès à l'information/* ed. par Mustafa El HAdi W, Paris : Lavoisier, 2006, p. 71-98

Le développement durable

Agora 21.Thésaurus francophone sur le développement durable
<http://www.agora21.org/relief/frame2.html>

ALLEMAND, Sylvain, *Les paradoxes du développement durable*. Paris : Le cavalier bleu, 2007. 189p

BOIDIN Bruno, « Développement humain, développement durable et « pays en développement » : comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? », *Développement durable et territoire*, Varia, mis en ligne le 16 janvier 2006.
URL : <http://developpementdurable.revues.org/document1700.html>. Consulté le 29 mai 2008.

Novethic. Glossaire sur le développement durable.

<http://www.novethic.fr/novethic/site/index.jsp>

OCDE. Glossaire du développement durable.

http://www.oecd.org/glossary/0,3414,fr_2649_37425_1969293_1_1_1_37425,00.html

Office international de l'eau. *Thésaurus EAU*. 1997 :

Thésaurus Motbis : www.motbis.fr

Thésaurus de l'Unesco : <http://databases.unesco.org/thesfr/>

Thésaurus Eurovoc : <http://europa.eu/eurovoc/>

THEYS Jacques, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoire*, Dossier 1 : Approches territoriales du Développement Durable, mis en ligne le 23 septembre 2002.
URL : <http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>. Consulté le 29 mai 2008.

VEYRET Yvette. *Dictionnaire de l'environnement*. Paris : Armand Colin, 2008, 403p

<http://www.ecotheque.org> Médiathèque virtuelle sur le développement durable

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/index.php3> Site du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

<http://www2.ademe.fr> Site de l'ADEME. Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

<http://www.acidd.com/> Association e communication et d'information pour le développement durable

<http://www.ritimo.org/> Réseau des centres de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale.

<http://www.rinoceros.org/> Bibliothèque internationale pour un monde responsable et solidaire

<http://www.ifen.fr/> Institut français de l'environnement

<http://www.actu-environnement.com> Site d'actualité sur l'environnement.

Annexe

- liste des candidats descripteurs	31
- Thésaurus sur le développement durable	33
- Extrait de la liste alphabétique du thésaurus	40
- Le thésaurus géographique	41

Annexe 1 : liste alphabétique des candidats descripteurs

Achat éco-responsable	Culture
Accès aux soins	Culture transgénique
Acteur du commerce équitable	Déboisement
Agriculture	Déchet
Agriculture biologique	Déchet agricole
Agriculture durable	Déchet dangereux
Agriculture extensive	Déchet industriel
Agriculture intensive	Déchet radiactif
Agriculture raisonnée	Dégradation de l'environnement
Agro-carburant	Dépense énergétique
Aide alimentaire	Désert
Aide publique au développement	Désertification
Alimentation	Dettes
Altermondialisme	Dettes environnementales
Aménagement du littoral	Développement agricole
Aménagement rural	Développement durable
Aménagement urbain durable	Développement local
Architecture	Développement urbain durable
Architecture durable	Disparité territoriale
Association du commerce équitable	Diversité biologique
Association écologique	Durabilité
Association humanitaire	Droit de l'environnement
Atteinte à l'environnement	Eau
Automobile	Eau potable
Bâtiment à énergie positive	Echange solidaire
Bien public	Eco certification
Bilan énergétique	Eco citoyen
Biocarburant	Eco commune
Biocénose	Eco conception
Biotope	Eco efficacité
Biodégradable	Eco emballage
Biodiversité	Eco industrie
Bioéthique	Eco label
Biomasse	Eco labellisation
Biosphère	Ecologie
Biotechnologie	Ecologie industrielle
Boue d'épuration	Ecologie urbaine
Carburant	Economie de l'eau
Carburant propre	Economie de l'environnement
Catastrophe écologique	Economie durable
Catastrophe naturelle	Economie locale
Certification éthique	Economie régionale
Changement climatique	Economie sociale et solidaire
Climat	Economie socialement responsable
Collectivité territoriale	Ecosystème
Collecte des déchets	Eco tourisme
Combustible	Education
Compost	Education à l'environnement et au développement durable
Compostage	Effet de serre
Condition de vie	Egalité
Consom'action	Energie
Consommateur responsable	Energie alternative
Construction verte	Energie fossile
Couche d'ozone	Energie hydraulique
Consommation engagée	Energie nucléaire
Consommateur responsable	Energie renouvelable
Construction	Engrais
Coopération	

Citoyen	Environnement
Citoyenneté	Environnement urbain
Epargne solidaire	Phénomène naturel
Epuisement des ressources naturelles	Politique agricole
Equité	Politique de la ville
Erosion des sols	Politique énergétique
Espace naturel	Polluant
Essence	Pollution agricole
Etalement urbain	Pollution atmosphérique
Ethique	Pollution chimique
Exploitation agricole	Pollution de l'eau
Famine	Pollution des sols
Faune	Pollution organique
Fertilité des sols	Préservation du patrimoine naturel
Financement du développement	Produit biologique
Flore	Principe du « pollueur payeur »
Forêt tempérée	Principe de précaution
Forêt tropicale	Principe de prévention
Forêt pluviale	Protection de la nature
Gaz	Protection de l'environnement
Gaz à effet de serre	Qualité de l'air
Géopolitique	Qualité de l'eau
Gestion de l'environnement	Reboisement
Gestion des déchets	Réchauffement climatique
Gestion des milieux	Recyclage
Gestion des risques environnementaux	Relation homme/ nature
Gestion durable du territoire	Relation nord/sud
Guerre	Responsabilité civile
Habitat écologique	Responsabilité sociale des entreprises
Impact sur la santé	Ressource naturelle
Inégalité sociale	Ressource vitale
Inondation	Risque naturel
Insecticides	Ruralité
Investissement socialement responsable	Santé
Jardin	Santé publique
Label de qualité écologique	Sécheresse
Labellisation écologique	Sécurité alimentaire
Littoral	Société
Lutte biologique	Solidarité inter-générationnelle
Lutte contre la pauvreté	Solidarité intra-générationnelle
Lutte contre l'exclusion sociale	Solidarité internationale
Marée noire	Soutenabilité
Matière première recyclée	Substance chimique
Mer	Sylviculture
Mesure agri-environnementale	Traçabilité
Micro crédit	Traitement des déchets
Milieu naturel	Traitement des eaux usées
Migration	Transport
Montagne	Transport collectif
Mouvement écologique	Transport non polluant
Nappe phréatique	Tremblement de terre
Nucléaire	Tri sélectif
Nuisance	Tourisme durable
Organisation humaine	Urbanisme
Organisation non gouvernementale	Voiture
Organisme génétiquement Modifié	Zone aride
Paix	Zone humide
Pays en développement	Zone polaire
Pauvreté	
Pêche	

Annexe 2 : thésaurus sur le développement durable⁹

FACETTE ECOLOGIQUE

AGRICULTURE

PRODUCTION AGRICOLE

AGRICULTURE EXTENSIVE

AGRICULTURE INTENSIVE

ENGRAIS

PESTICIDE

INSECTICIDE

ÉLEVAGE

PECHE

APICULTURE

AQUACULTURE

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

TA. ALIMENTATION BIOLOGIQUE

AGRICULTURE DURABLE

AGRICULTURE RAISONNEE

PRODUIT BIOLOGIQUE

LABELISATION BIOLOGIQUE

EP certification des produits

ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIÉ EP OGM

CULTURE TRANSGENIQUE

POLITIQUE AGRICOLE

PRIME AGRO-ENVIRONNEMENTALE

NORME ENVIRONNEMENTALE

CLIMAT

AIR

TA. RESSOURCE NATURELLE

COUCHE D'OZONE

EFFET DE SERRE

EP gaz à effet de serre

QUALITE DE L'AIR

TA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

CHANGEMENT CLIMATIQUE

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

PROTOCOLE DE KYOTO

EAU

TA. POLLUTION DE L'EAU

TA. RESSOURCE NATURELLE

TA. ENERGIE HYDROLIQUE

⁹ Ceci n'est pas la version définitive du thésaurus. Etant encore en stage, le thésaurus sera encore amené à évoluer. D'autant plus que certains descripteurs n'ont pas encore été intégrés.

EAU DOUCE
EAU SOUTERRAINE
NAPPE PHREATIQUE
EAU SALEE
EP eau de mer
EAU USEE
MILIEU AQUATIQUE
TA MER
GESTION DE L'EAU
ANALYSE DE L'EAU
CONSOMMATION DE L'EAU
EAU POTABLE
TRAITEMENT DE L'EAU
ASSAINISSEMENT
QUALITÉ DE L'EAU
ÉCONOMIE DE L'EAU

ÉCOLOGIE

ECOSYSTEME
BIOCENOSE
FAUNE
ESPECE ANIMALE MENACEE
ESPECE ANIMALE PROTEGEE
FLORE
BIOTOPE
FONCTIONNEMENT DE L'ECOSYSTEME
MILIEU NATUREL
EP espace naturel
MER
TA MILIEU AQUATIQUE
LITTORAL
AMENAGEMENT DU LITTORAL
MONTAGNE
GESTION DES MILIEUX MONTAGNEUX
FORET
FORET BOREALE
FORET TROPICALE
FORET PLUVIALE
EXPLOITATION DE LA FORET
DEFORESTATION
REBOISEMENT
GESTION DES ESPACES FORESTIERS
CONSERVATION DE LA FORET
DESERT
DESERTIFICATION
PROTECTION DU MILIEU NATUREL
BIODIVERSITE
APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITE

DIVERSITE BIOLOGIQUE (EP)
DIVERSITE DU VIVANT
PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
BIOSPHERE
RESSOURCE NATURELLE
TA. EAU
TA AIR
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

ENVIRONNEMENT

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
EP PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT
EP PROTECTION DE LA NATURE
ÉCOSYSTEME DURABLE
ÉQUILIBRE ECOLOGIQUE
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT
TA POLLUTION
DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
CATASTROPHE NATURELLE
PREVENTION DES RISQUES

POLLUTION

TA ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT
TYPE DE POLLUTION
POLLUTION ATMOSPHERIQUE
TA CLIMAT
POLLUTION DE L'EAU
TA EAU
MAREE NOIRE
POLLUTION DES SOLS
POLLUTION NUCLÉAIRE
POLLUTION ORGANIQUE
POLLUTION CHIMIQUE

ORIGINE DE LA POLLUTION
POLLUTION AGRICOLE
POLLUTION INDUSTRIELLE
POLLUTION DOMESTIQUE

POLLUANT
DÉCHET
DECHET MENAGER
EMBALLAGE
DÉCHET AGRICOLE
DÉCHET INDUSTRIEL

DECHET DANGEREUX
DECHET RADIOACTIF
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (EP lutte antipollution)
TRAITEMENT DES DÉCHETS
RECYCLAGE
TRI SELECTIF
PRINCIPE DU POLLUEUR PAYEUR

RESSOURCE ENERGETIQUE

CARBURANT
TA TRANSPORT
BIOCARBURANT
EP agro-carburant
ESSENCE
GAZOLE
TYPE D'ENERGIE
ÉNERGIE FOSSILE
ENERGIE NUCLEAIRE
ENERGIE RENOUVELLABLE
BIOMASSE
ENERGIE EOLIENNE
ENERGIE GEOTHERMIQUE
ENERGIE HYDRAULIQUE
TA EAU
ENERGIE MAREMOTRICE
ENERGIE SOLAIRE
CONSOMMATION D'ENERGIES
DEPENSE ENERGETIQUE

FACETTE SOCIO-ECONOMIQUE

DEVELOPPEMENT HUMAIN

SANTÉ
SANTÉ PUBLIQUE
IMPACT SUR LA SANTÉ
ÉDUCATION
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ACCÈS A L'ÉDUCATION
ALIMENTATION
ALIMENT
ALIMENTATION BIOLOGIQUE
TA AGRICULTURE BIOLOGIQUE
FILIERE AGROALIMENTAIRE
SECURITE ALIMENTAIRE
MALNUTRITION
FAMINE
PRODUIT BIOLOGIQUE

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

SOCIÉTÉ

COHÉSION SOCIALE
ÉQUITÉ
CITOYENNETÉ
EP CITOYEN
EGALITÉ
INÉGALITÉ SOCIALE
CULTURE
DIVERSITÉ CULTURELLE

SOLIDARITÉ

AIDE HUMANITAIRE
ASSOCIATION HUMANITAIRE

DÉVELOPPEMENT LOCAL

ACCÈS AU DÉVELOPPEMENT
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
COOPÉRATION
MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE
EP altermondialisme
DROIT DE L'HOMME
EXCLUSION SOCIALE
ETHIQUE
MIGRATION

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

EP économie sociale et solidaire

EP économie socialement responsable

COMMERCE ÉQUITABLE

EP COMMERCE ÉTHIQUE
EP COMMERCE SOLIDAIRE
EP COMMERCE ALTERNATIF

ACTEUR DU COMMERCE ÉQUITABLE

PRODUCTEUR

DISTRIBUTEUR

ASSOCIATION DU COMMERCE ÉQUITABLE

CONSOMMATEUR

PRODUIT ÉQUITABLE

CERTIFICATION ÉTHIQUE

LABEL

ÉCHANGE SOLIDAIRE

CONSOMMATION RESPONSABLE EP CONSOMMATION ÉTHIQUE

ECO-CITOYEN

CONSOM'ACTEUR

ECOTOURISME

EP tourisme équitable

EP tourisme durable

DURABILITÉ DES TERRITOIRES

PRESERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

POPULATION LOCALE

ÉCONOMIE LOCALE

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

INVESTISSEMENT ÉTHIQUE

EP investissement socialement responsable

MICRO CRÉDIT

EPARGNE SOLIDAIRE

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

ECO-EFFICIENCE

ECOTAXE

ECOCONCEPTION

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

ECO-INDUSTRIE

BILAN ENERGETIQUE

GOVERNANCE

COLLECTIVITÉ LOCALE

POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

RELATION NORD-SUD

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

FACETTE TERRITORIALE

TERRITOIRE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AMENAGEMENT RURAL

ESPECE RURAL

EP zone rurale

DEVELOPPEMENT RURAL

AMENAGEMENT URBAIN

VILLE

RENOUVELLEMENT URBAIN

INFRASTRUCTURE URBAINE

POLITIQUE DE LA VILLE

EP politique urbaine

GESTION DURABLE DES TERRITOIRES

GOUVERNANCE TERRITORIALE LOCALE

GOUVERNANCE TERRITORIALE GLOBALE

COHESION TERRITORIALE

DISPARITÉ TERRITOORIALE

TRANSPORT

VEHICULE

AUTOMOBILE
TRANSPORT EN COMMUN
VEHICULE PROPRE
VEHICULE HYBRIDE

INFRASTRUCTURE ROUTIERE

RESEAU DE TRANSPORT
POLITIQUE DE TRANSPORT

URBANISME

DÉVELOPPEMENT URABAIN DURABLE
VILLE
ENJEU URBAIN
ETALEMENT URBAIN
ECOLOGIE URBAINE

ARCHITECTURE

ARCHITECTURE DURABLE

EP architecture écologique
DEMARCHE HQE

HABITAT ECOLOGIQUE

MATERIAUX
CHANVRE
CHAUX
TERRE CUITE
TERRE CRUE
BOIS
PAILLE
LIÈGE
CELLULOSE
ISOLATION
VENTILATION

Annexe : extrait de la liste alphabétique du thésaurus

Agriculture

MT agriculture
TS Agriculture biologique
TS Agriculture durable
TS Agriculture extensive
TS Agriculture intensive
TS Agriculture raisonnée
TS Alimentation biologique
TS Culture transgénique
TS Elevage
TS Engrais
TS Insecticide
TS Labelisation écologique
TS Norme environnementale
TS Organisme génétiquement modifié
TS Pesticide
TS Politique agricole
TS Prime agro-environnementale
TS Production agricole
TS Produit biologique

Agriculture biologique

MT Agriculture
TG Agriculture
TS Agriculture durable
TS Agriculture raisonnée
TS Labelisation biologique
TS Produit biologique
TA Alimentation biologique

Organisme génétiquement modifié

MT Agriculture
TG Agriculture
TS Culture transgénique
EP OGM

MONDE

Afrique

Afrique orientale

Burundi
Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Kenya
Madagascar
Malawi
Maurice
Mozambique
Ouganda
Tanzanie
Rwanda
Seychelles
Somalie
Zambie
Zimbabwe

Afrique centrale

Angola
Cameroun
Congo
Gabon
Guinée équatoriale
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Sao Tomé-et-Principe
Tchad

Afrique septentrionale

Algérie
Égypte
Libye
Maroc
Sahara occidental
Soudan
Tunisie

Afrique australe

Afrique du Sud
Botswana
Lesotho
Namibie
Swaziland

Afrique occidentale

Bénin
Burkina Faso
Cap-Vert
Côte d'Ivoire
Gambie

Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Libéria
Mali
Mauritanie
Niger
Nigéria
Sénégal
Sierra Leone
Togo

Amériques

Caraïbes

Antigua-et-Barbuda
Bahamas
Barbade
Cuba
Grenade
Haiti
Jamaïque
Porto Rico
République dominicaine
Sainte-Lucie
Saint-Christophe-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Trinité-et-Tobago

Amérique centrale

Belize
Costa Rica
El Salvador
Guatemala
Honduras
Mexico
Nicaragua
Panama

Amérique du Sud

Argentine
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Équateur
Guyana
Paraguay
Pérou
Suriname
Uruguay
Venezuela

Amérique du Nord

Canada

Québec
États-Unis

Asie

Asie centrale

Kazakhstan
Kirghizistan
Ouzbékistan
Tadjikistan
Turkménistan

Asie orientale

Chine
Japon
Mongolie
République de Corée
République populaire démocratique de Corée

Asie méridionale

Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Inde
Iran
Maldives
Népal
Pakistan
Sri Lanka

Asie du Sud-Est

Brunéi
Cambodge
Indonésie
Malaisie
Myanmar
Philippines
Laos
Singapour
Thaïlande
Timor oriental
Viet Nam

Asie occidentale

Arabie saoudite
Arménie
Azerbaïdjan
Bahreïn
Émirats arabes unis
Géorgie
Iraq
Israël
Jordanie
Koweït
Liban
Oman

Qatar
République arabe syrienne
Territoire palestinien occupé
Turquie
Yémen

Europe

Europe orientale

Biélorussie
Bulgarie
Hongrie
Moldavie
Pologne
République tchèque
Russie
Roumanie
Slovaquie
Ukraine

Europe septentrionale

Danemark
Estonie
Finlande
Irlande
Islande
Lettonie
Lituanie
Norvège
Royaume-Uni
Suède

Europe méridionale

Albanie
Andorre
Bosnie-Herzégovine
Chypre
Croatie
Espagne
Ex-République yougoslave de Macédoine
Grèce
Italie
Malte
Monténégro
Portugal
Saint-Marin
Serbie
Slovénie

Europe occidentale

Allemagne
Autriche
Belgique
France
Alsace

Aquitaine
Auvergne
Basse-Normandie
Bourgogne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardenne
Corse
Franche-Comté
Haute-Normandie
Ile-de-France
Languedoc-Roussillon
Limousin
Lorraine
Midi-Pyrénées
Nord-Pas-de-Calais
Pays de la Loire
Picardie
Poitou-Charentes
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Rhône-Alpes

Liechtenstein
Luxembourg
District de Diekirch
District de Luxembourg
District de Grevenmacher

Monaco
Pays-Bas
Suisse

Océanie

Australie
Mélanésie
Fidji
Îles Salomon
Nouvelle-Calédonie
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Vanuatu
Micronésie, Etat fédéré
Nouvelle-Zélande